

*Titre Projet : « Politiques de commerce et d'investissement pour l'utilisation durable et la gouvernance des ressources naturelles en Afrique »*

**Atelier national de formation pour les OSC sur les outils et techniques de plaidoyer pour les politiques et accords en matière de commerce et d'investissement  
Saint-Louis, 22-23 mai 2024**

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**I. Contexte et justification**

Les mutations auxquelles le continent africain est confronté revêtent une importance capitale. Elles se manifestent actuellement sur plusieurs fronts et semblent inévitablement orienter le continent vers une meilleure harmonisation des politiques, des accords et des projets à l'échelle continentale.

Cette harmonisation représente une voie salutaire surtout compte tenu des disparités qui existent à l'échelle continentale. C'est précisément pour cette raison que l'agenda 2063 est une importante étape car il trace la voie de l'intégration et du développement de l'Afrique.

Parmi les initiatives visant à créer un cadre harmonisé au niveau continental, on peut citer la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Cet accord-cadre a pour objectif de doter le continent d'un marché unifié, dépourvu de toute entrave afin de renforcer le commerce intra-africain. Il est soutenu par plusieurs textes et annexes qui en constituent les piliers.

C'est l'exemple du protocole sur l'investissement, faisant partie intégrante de la phase 2 des négociations, tout comme la politique de concurrence, la propriété intellectuelle, des jeunes et des femmes dans le commerce ainsi que le commerce électronique.

La ZLECAf représente un marché potentiel de plus de 1,2 milliard d'habitants et un produit intérieur brut cumulé de 2.500 milliards de dollars, offrant une opportunité sans précédent pour les pays africains. L'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires dans le cadre de la ZLECAf pourrait stimuler la diversification économique, l'industrialisation et attirer les investissements transfrontaliers dans les pays membres. L'intégration dans les chaînes de valeur régionales peut également servir d'attrait pour les flux d'investissement directs étrangers, tant en provenance du continent qu'à l'extérieur.

Selon des estimations, cet accord permettrait de créer 18 millions d'emplois supplémentaires et de contribuer à sortir jusqu'à 50 millions de personnes de l'extrême pauvreté d'ici 2035. A ce jour, nous comptons 54 pays signataires et 47 pays ayant ratifié l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf<sup>1</sup>).

Le nombre élevé de ratifications et de signatures témoigne de la volonté réelle des autorités politiques du continent à matérialiser pleinement la ZLECAf.

---

<sup>1</sup> Rapport sur la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), cinquième (5ème) réunion de coordination semestrielle de l'union africaine et des communautés économiques régionales, 16 juillet 2023, Nairobi, Kenya

A côté de l'accord cadre de la ZLECAf et des autres protocoles susmentionnés, nous notons également le protocole sur l'investissement qui fait partie de l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine. Ce protocole a été adopté par les chefs d'État africains les 18 et 19 février 2023, lors du 36<sup>ème</sup> Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Son objectif est de promouvoir et de faciliter les « investissements » intra-africains afin de renforcer l'intégration régionale et de réformer le cadre réglementaire de l'investissement en Afrique pour un développement durable. Ce protocole sur l'investissement intervient dans un contexte où l'investissement étranger direct (IDE) a gagné en importance pour le développement du continent tandis que l'investissement privé intérieur se révèle insuffisant.

En plus de ce protocole, on observe également différents types de traités bilatéraux, tels que le traité bilatéral d'investissement (TBI), ainsi que le règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE).

En complément de cela, des initiatives visant à faciliter le commerce dans le cadre de la ZLECAf ont été adoptées, notamment celles liées au BNT et au Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS). Lancé en 2017, le PAPSS est une initiative visant à créer une plateforme et une infrastructure panafricaines, permettant le paiement du commerce intra-africain en devises nationales, ce qui réduit ainsi le coût en devises des échanges.

Pour une mise en œuvre efficace de l'ensemble de ces accords et initiatives, une implication adéquate des diverses parties prenantes est essentielle. Parmi celles-ci, les femmes, très présentes dans le commerce, revêtent une importance capitale. De même les organisations de la société civile jouent un rôle capital dans le plaidoyer et dans la surveillance des intérêts des populations concernées. Il est également important de veiller à ce que les potentialités des pays puissent être largement mises en exergue.

Au Sénégal, Saint-Louis se positionne comme une ville attrayante dotée de multiples potentialités. Du tourisme en passant par le secteur halieutique et plus récemment avec les ressources en gaz aux large des côtes maritimes, il est important de veiller à ce que les acteurs soient bien outillés pour saisir les opportunités qui se présentent

Les expériences pratiques de CACID ont permis de constater que les acteurs économiques, les dirigeants de la société civile et les femmes dans la transformation font face à de réelles difficultés pour obtenir le FRA, et méconnaissent les dispositions communautaires de facilitation des échanges et de promotion du commerce sous-régional. Ces problématiques empêchent les acteurs de tirer réellement profit des avantages du marché national et sous régional.

C'est conscient de cela, qu'ENDA CACID, s'est toujours investi dans l'organisation de dialogues ou d'ateliers multi-acteurs. Ces initiatives réunissent des acteurs de différents horizons pour discuter de problématiques transversales et proposer des pistes de solutions pour une plus grande efficacité dans la gestion des missions qui leur sont confiées.

C'est pourquoi, après la tenue de l'atelier national de formation pour les OSC sur les outils et techniques de plaidoyer pour les politiques et accords en matière de commerce et d'investissement à Ziguinchor, le CACID a jugé nécessaire de reproduire le même atelier à Saint-Louis et dans deux autres villes du Sénégal.

C'est précisément tout le fondement de l'atelier national de formation pour les OSC sur les outils et techniques de plaidoyer pour les politiques et accords en matière de commerce et d'investissement qui se tiendra les **22 et 23 Mai 2024 à Saint-Louis**. Cet atelier réunira des femmes dirigeantes d'unités économiques, des représentant(e)s d'associations ainsi que des organisations du secteur privé et de la société civile.

L'atelier s'inscrit dans le cadre beaucoup plus large du projet « **Politiques de commerce et d'investissement pour l'utilisation durable et la gouvernance des ressources naturelles en Afrique** » mis en œuvre par le CACID.

## **II. Objectifs**

L'atelier poursuit l'objectif global de fournir aux organisations de la société civile, aux femmes et aux opérateurs, les outils et les techniques de plaidoyer en faveur des politiques et accords en matière de commerce et d'investissement.

Les objectifs spécifiques sont déclinés ci-dessous :

1. Renforcer les capacités des acteurs de la société civile, des opérateurs et des femmes transformatrices afin de les aider à aller à la conquête du marché national, sous régional et africain,
2. Examiner les différents aspects de l'accord établissant la ZLECAf et du protocole sur l'investissement,
3. Favoriser un dialogue direct et franc entre toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la ZLECAf,
4. Bâtir un partenariat et encourager une mutualisation des forces entre acteurs,
5. Créer un réseau national autour des questions liées à la ZLECAf
6. Analyser l'offre exportable du Sénégal et dégager des pistes de promotion de celle-ci
7. Ressortir les objectifs du protocole concernant les femmes et les jeunes dans le commerce

## **III. Résultats attendus**

Les résultats suivants sont attendus du forum national ZLECAf :

1. Les capacités des acteurs de la société civile, des opérateurs et des femmes transformatrices sont renforcées, les outillant pour aller à la conquête du marché africain
2. Les différents aspects de l'accord portant ZLECAf et du protocole sur l'investissement sont passés en revue,
3. Un dialogue direct et franc entre parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la ZLECAf est favorisé,
4. Un partenariat et une mutualisation des forces entre acteurs sont bâtis,
5. Un réseau national dédié aux questions de la ZLECAf est créé,
6. L'offre exportable du Sénégal est examinée et des pistes de promotion de celle-ci sont dégagées,
7. Les objectifs du protocole des femmes et des jeunes dans le commerce sont clairement mis en évidence.

#### **IV. Méthodologie de l'atelier**

L'atelier réunira trente (30) acteurs représentant différentes structures. Il se déroulera à travers des panels de haut niveau, des sessions de formation et des travaux de groupe permettant aux participants de discuter de questions nécessitant une collaboration entre les différents acteurs.

#### **V. Date et lieu**

L'atelier national se tiendra les **22 et 23 Mai 2024 à Saint-Louis (Sénégal)**.